

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 8 juillet 2017

## **ALERTE MÉTÉO DE NIVEAU ORANGE en raison de risque d'orages localement violents**

Le département du Cher vient d'être placé en vigilance ORANGE pour un phénomène d'orage, épisode actif avec un risque marqué de grêle et de fortes intensités de pluie sur le Berry.

Une ligne orageuse s'est formée sur le Massif central en soirée et, en remontant vers le nord, touche le Berry. On a déjà relevé 99km/h en rafales à Montgivray, ainsi que de fortes précipitations localisées (20mm en une dizaine de minute).

Cette ligne orageuse poursuit sa route vers le nord et traverse le Berry dans les prochaines heures.

Sous ces orages, on attend une forte activité électrique, de la grêle, des rafales de vent entre 60km/h et 80km/h voir localement elles dépasseront les 100km/h. Localement également, de fortes précipitations peuvent apporter des cumuls conséquents en peu de temps.

Ce risque orageux peut également déborder sur le sud du Loir-et-Cher et du Loiret en perdant de son activité.

Conséquences possibles :

- Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants ;
- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires ;
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement ;
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Soyez vigilants en respectant des consignes de sécurité élémentaires:

### **Consignes de sécurité et de prudence:**

- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- ne pas intervenir sur les toitures et ne toucher en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.

#### **Contacts presse :**

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)



@Prefet18



Préfet du Cher

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.
- **Une vigilance particulière doit être apportée sur les installations de plein air de type chapiteaux, stands et autres structures provisoires.**

## Conseils de sécurité routière :

- limiter la vitesse sur route et autoroute, en particulier pour les véhicules ou attelages sensibles aux effets du vent;
- consulter les prévisions météorologiques et de circulation;
- bien voir et être bien vu (pare-brise, éclairage);
- allonger les distances de sécurité et adopter une conduite souple.

Pour toutes les informations sur les conditions climatiques : [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

Pour toutes informations sur le réseau routier départemental: [www.inforoute18.fr](http://www.inforoute18.fr) ; [www.cofiroute.fr](http://www.cofiroute.fr) ; [www.bison-fute.gouv.fr](http://www.bison-fute.gouv.fr).

La Préfète du Cher

## Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)

Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex

Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)



@Prefet18



Préfet du Cher